

Questions orales

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour sa question qui me permet d'annoncer à la Chambre que la compagnie Inco, sans attendre les règlements de la province d'Ontario, a déjà annoncé une réduction de 50 p. 100 de ses émissions acides, ce qui réjouit tous les Canadiens. J'espère que cette annonce servira d'exemple aux autres compagnies, dont la Noranda.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA PUBLICATION D'UN AUTRE DOCUMENT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'aurais pensé que dans les circonstances, savoir la publication de ce document de travail, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait été à la Chambre. Mais de toute façon, je pose la question au vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale.

J'espérais qu'il finirait par exprimer à la Chambre le pourquoi de la publication de ce document insignifiant sur la politique étrangère. Le document de travail sur nos affaires extérieures est un document embarrassant pour les Canadiens. C'est un document qui frappe contre l'intelligence de nos citoyens et citoyennes.

Ma question au vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale est celle-ci: Quand le gouvernement va-t-il publier un document vraiment sérieux sur les questions ayant trait à la course aux armements nucléaires, à notre commerce extérieur, et aux droits de la personne... un document vraiment sérieux?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le très honorable député a le privilège d'être, à la Chambre, le chef d'un parti politique dont les racines se trouvent au cœur même de nos traditions parlementaires. Une de ces traditions veut que les députés qui sont élus et payés pour participer au processus parlementaire y participent effectivement. Les députés du parti du très honorable chef de l'opposition manqueraient à leur devoir en ne participant pas aux travaux d'un comité spécial de la Chambre des communes chargé de répondre à ce genre de questions et d'étudier beaucoup de points abordés dans le livre vert, dont celui-ci. Cela ne facilite pas le processus parlementaire et n'améliore sûrement pas l'image ou la crédibilité de l'opposition quand celle-ci refuse de participer à ce processus et cherche à se justifier à la Chambre des communes.

ON DEMANDE LE RETRAIT DU LIVRE VERT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, étant donné que le vice-premier ministre a refusé aujourd'hui, au nom du gouvernement, de reporter toute décision se rapportant à la guerre des étoiles ou à la fin des négociations avec les États-Unis au sujet du commerce international, est-il prêt à retirer ce document embarrassant qui ne

se lit guère mieux qu'un manuel scolaire et à renoncer aux séances du comité que le gouvernement a tournées en ridicule?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le très honorable député a été lui-même, à une certaine époque, membre d'un gouvernement qui a publié des livres blancs, et ce même gouvernement a pris des décisions pendant qu'un comité étudiait ces livres blancs, parce que la terre ne s'arrête pas de tourner du simple fait que des discussions sont en cours. Le très honorable député s'acquitterait de ses devoirs et assurerait une participation positive et constructive au processus parlementaire s'il demandait à ses collègues de participer aux travaux du comité qui examinera toutes ces questions, y compris le point qu'il vient de mentionner.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**L'ORDRE CONCERNANT LE COMITÉ SUR LE DROIT À L'ÉGALITÉ**

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale dont le ministère a cherché à bâillonner tous les membres des Forces armées canadiennes en les privant du droit de témoigner devant le comité sur le droit à l'égalité en émettant un ordre interne, le jour où le document de travail a été publié. J'ai sous les yeux la copie de cet ordre. Comme ce comité examine des questions qui intéressent au premier chef de nombreux membres des forces armées, le ministre va-t-il immédiatement annuler cet ordre et cesser de priver les hommes et les femmes des forces armées de leur droit à l'égalité devant la loi?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je n'ai absolument pas entendu parler de cet ordre. Je suis tout à fait d'accord pour participer aux discussions sur le droit à l'égalité. J'ai l'intention de comparaître devant le sous-comité qui examine la question, si tel est son désir. En tout cas, je n'ai certainement pas donné d'ordre pour faire taire qui que ce soit. Je me demande d'ailleurs s'il serait possible de bâillonner les 83,000 membres des forces armées et les 33,000 employés civils au moyen d'un ordre de ce genre. Il ne vient pas de moi.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, le ministre n'est peut-être pas au courant de cet ordre, mais il a été donné et les membres des forces armées sont tenus de le suivre. Le ministre va-t-il l'annuler? En outre, le ministre va-t-il accepter de comparaître, avec ses collaborateurs, devant le comité, au plus tard d'ici la fin de la semaine prochaine, au lieu de refuser comme il l'a fait jusqu'ici? Va-t-il enfin trouver le courage de comparaître devant le comité pour défendre la politique réactionnaire en vigueur dans les Forces armées canadiennes à l'égard des femmes et des minorités?